

0491260D  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE FRANCOIS VILLON  
AVENUE FRANCOIS VILLON  
49130 LES PONTS DE CE  
Tel : 0241449052

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Contrats à la charge du collège - clefs de répartition - budget 2024

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2023

Réuni le : 28/11/2023

Sous la présidence de : Gilles Ernoult

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration se prononce sur l'approbation des clefs de répartition sur les contrats à la charge du collège - budget 2024**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrat\_collège\_clefs\_de\_repartition\_budget\_2024: Les membres du Conseil d'Administration approuvent les clefs de répartition proposées dans le cadre de la construction budgétaire 2024 concernant la prise en charge financière des contrats.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0